



## CHOC DES SAVOIRS : DES PROPOSITIONS À SUIVRE

### ► Communiqué de presse

Le **SNALC** accueille avec intérêt les [annonces](#) faites par le Ministre de l'Éducation nationale ce jour. Alors que l'enquête PISA vient confirmer le diagnostic du **SNALC** sur l'état du système éducatif français et sur les mauvaises conditions dans lesquelles il place ses personnels, le « choc des savoirs » annoncé par Gabriel Attal tranche avec la soupe que le ministère avait l'habitude de nous servir.

Pour le **SNALC**, mettre en œuvre des groupes à effectifs réduits, revenir à des programmes annuels à l'école et au collège, redonner un pouvoir de décision aux professionnels que nous sommes et prévoir une propédeutique à l'entrée au lycée pour les élèves n'ayant pas obtenu le brevet sont des mesures qui correspondent à des attentes majoritaires de la profession et à des demandes du **SNALC**. Notre organisation a pu le mesurer dans son [enquête récente](#), à laquelle plus de 10 000 collègues ont répondu. De même, notre [projet de collège modulaire](#), qui fête ses 10 ans, a visiblement été lu pour la première fois par notre administration.

Le **SNALC** étudiera dans le détail chacune des annonces, certaines (utilisation de l'IA, imposition de manuels...) étant plus discutables. Il rappelle que le ministère doit marcher sur deux jambes, et que les mesures pédagogiques ne fonctionneront qu'avec un métier attractif, donc des personnels reconnus et nettement mieux rémunérés. De même, il faut revenir sur les suppressions de postes du projet de loi de finances, le ministre annonçant au contraire des créations de postes dans son courrier. Enfin, beaucoup de choses se joueront à la mise en œuvre : notre administration est souvent coutumière de transformer les belles idées en actes moins reluisants.

Le **SNALC** continuera donc de porter les revendications clairement majoritaires de la profession. Il veillera au grain pour que les nombreuses mesures positives dont les professeurs ont eu la primeur - ce respect-là n'est pas coutume rue de Grenelle - se concrétisent par des actes qui le soient tout autant.

Paris, le 5 décembre 2023

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)